

TABLEAU DE BORD

DE L'AGGLOMÉRATION URBAINE DE MONTRÉAL



ET SI ON PARLAIT AUSSI DE RICHESSE !

UNE PUBLICATION DE :



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade
of Metropolitan Montreal

PARTENAIRE EXCLUSIF :



Développement
économique Canada


Canada Economic
Development

Canada


TABLE DES MATIÈRES




→ Éditorial
Et si on parlait aussi
de richesse → 3




→ Survol et tendances
États-Unis → 4
Canada → 4
Québec → 5



→ Notre conjoncture
économique
Marché du travail → 6
Marché de l'habitation → 6
Marché financier → 7
Commerce extérieur → 9



→ CI in d'oeil sur Montréal
Qu'est-ce que la cohésion sociale... → 10
Centraide : Les liens du don → 11



→ Économie du Grand Montréal -
Contrat de ville
Diversité des revenus → 12
La problématique du déficit actuariel → 12
Efforts d'économie à
dégager pour Montréal → 14



→ Économiste invité
Nicolas Marceau, Département des
sciences économique, UQAM
Pour un usage éclairé des mécanismes
de marché -
Étude de cas : Les bons d'éducation → 15



→ Chronique DEC
Silence, on tourne ! → 16

Le présent document porte sur des données d'avant le 30 janvier 2003.

**TABLEAU DE BORD EST UNE PUBLICATION ÉCONOMIQUE TRIMESTRIELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA**

Directrice de la publication
Isabelle Hudon

Rédactrice
Annie Vallières, économiste

Révision et coordination
Madeleine Murdock

Collaboration
Nicolas Marceau, UQAM
Judith Maxwell, *Réseaux canadiens de
recherche en politiques publiques*
Michèle Thibodeau-DeGuire, *Centraide
du Grand Montréal*

Conception graphique
Talengo design inc.
Impression
Reprotech

Également disponible sur le site
Web de la Chambre : www.ccm.qc.ca
5, Place Ville Marie, niveau plaza
Bureau 12500, Montréal QC H3B 4Y2
(514) 871-4000

Société canadienne des postes –
Envoi de publications canadiennes –
Convention no 40063203.

Et si on parlait aussi de richesse !



Ce premier *Tableau de bord* de l'année 2003 est l'occasion de prendre connaissance des données économiques issues des derniers trimestres de 2002. Force est de constater que, dans son ensemble, 2002 aura été, pour l'économie québécoise, une fort belle année : croissance, progression de l'emploi, performance supérieure à la plupart des provinces canadiennes, hausse de la valeur des maisons... Il y avait longtemps

que tant de bonnes choses avaient été dites et s'étaient produites en même temps au sujet de notre économie. Il y a tout lieu de souhaiter que cette tendance se maintienne au cours de 2003.

Néanmoins, il est remarquable que, dans ce contexte où les choses vont plutôt bien, un mot demeure relativement absent du vocabulaire employé : la richesse.

Le fait que, collectivement, nous soyons en moyenne passablement moins riches que nos voisins immédiats y est peut-être pour quelque chose : en effet, le PIB *per capita* du Québec ou de la région de Montréal ne fait généralement pas partie du domaine des bonnes nouvelles économiques. Aussi, face à ceux qui, comme la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et ses 7 000 membres, se préoccupent de la relative faiblesse de notre niveau de vie, certains s'empresseront de souligner la très grande qualité de vie à laquelle nous avons apparemment accès : on est peut-être plus pauvre, mais on vivrait mieux.

Malheureusement, cette perception tient beaucoup plus de la pensée réconfortante que de l'analyse rigoureuse. Les impacts «positifs» d'un faible niveau de vie se limitent essentiellement à permettre, de temps à autre, des taux de croissance spectaculaires typiques d'une «économie de rattrapage».

Montréal et le Québec vivent désormais dans une économie de plus en plus mondialisée, où l'existence d'enclaves isolées où l'on peut vivre mieux tout en gagnant et en produisant moins qu'ailleurs, est de moins en moins probable. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à songer aux difficultés que la faiblesse du dollar canadien impose aux entreprises d'ici qui, pour accroître leur productivité, doivent acquérir, à fort prix, des moyens de production fabriqués aux États-Unis ou en Europe.

Dans cette optique, la Chambre a commencé à s'intéresser à une mesure particulièrement révélatrice de l'évolution du niveau de vie et de la richesse collective des Montréalais et des Québécois : la péréquation. À la base, le système de péréquation a

été mis sur pied afin d'assurer à chacune des provinces canadiennes des ressources financières leur permettant d'assurer un niveau comparable de services aux citoyens. Ce faisant, le calcul des paiements de péréquation ne se fait pas en fonction des choix fiscaux propres à chacune des provinces, mais plutôt en fonction du potentiel de perception de taxes auquel chaque province a accès – autrement dit, de la richesse dont les citoyens disposent et qui peut être taxée (ou non !) par les différents gouvernements provinciaux.

Ainsi, faire partie des provinces bénéficiaires de paiements de péréquation, c'est d'abord et avant tout être parmi les provinces les plus pauvres, celles dont le niveau de vie ne permet pas le financement de services publics au niveau de la «norme» canadienne.

Tout comme la Chambre presse l'agglomération urbaine de Montréal de jouer activement le jeu de la concurrence avec les autres grandes métropoles sur le continent et à travers le monde, elle presse le Québec à nourrir l'ambition d'être parmi les provinces les plus productives et les plus riches de la fédération canadienne. Cela passe inévitablement par l'accroissement de la richesse collective produite et détenue par l'ensemble des Québécois.

C'est dans cette optique que la Chambre souhaite ramener la question du niveau de vie et de la richesse, personnelle et collective, au cœur des débats économiques. Et pour ce faire, pourquoi ne pas nous lancer un défi ? Pourquoi le Québec, d'ici l'an 2013, ne deviendrait-il pas un payeur net de paiements de péréquation, plutôt qu'un bénéficiaire ? Pourquoi le niveau de vie ne ferait-il pas également partie des aspects en nette progression dans l'économie du Grand Montréal et du Québec ?

Un défi gigantesque à relever ? Hélas ! C'est le prix à payer si nous voulons nous targuer, avec raison, d'être parmi les meneurs de l'économie canadienne !

Le président,

Benoît Labonté

SURVOL ET TENDANCES

États-Unis - Le plan Bush : un plan ambitieux de 674 milliards \$ US

En début d'année, le président Bush a annoncé un projet ambitieux de relance économique d'une valeur de 674 milliards \$ sur 10 ans. L'essentiel des mesures consiste en l'abolition de l'impôt sur les dividendes des sociétés américaines qui représente, à elle seule, 364 milliards \$ sur la période. De plus, ce plan injecterait, à court terme, 98 milliards \$ par le biais d'autres mesures : baisses d'impôt (déjà annoncées pour 2004 et 2006) rétroactives au 1^{er} janvier 2003, crédits d'impôt pour couples et pour enfants, de même que d'autres mesures diverses.

Le but de l'exercice est simple : stimuler une économie qui est languissante à la suite de l'effondrement des marchés boursiers, des événements du 11 septembre et des scandales financiers, tout en redonnant confiance aux investisseurs.

Bien que les États-Unis aient connu, en 2001, leur plus petite récession de l'histoire, les résultats économiques tardent à être réjouissants, à chaque publication et sur tous les plans. Dans ce contexte, certaines données ont d'ailleurs été moins éclatantes au sud de la frontière. Au chapitre de l'emploi, pendant que l'on créait 560 000 emplois au Canada en 2002, les États-Unis perdaient 180 000 personnes de leur population active¹. Dans une perspective historique, l'économie américaine, de par sa taille, a été en mesure de créer un nombre plus important d'emplois, comparativement au Canada. En 2002, c'est évidemment l'inverse qui s'est produit.

Du côté de la croissance économique, le PIB américain a atteint 2,4 % pour 2002, pendant que la croissance économique canadienne franchissait les 3,3 %*. De même, les entreprises ont restreint leurs investissements de près de 6 % en 2002. En contrepartie, certaines données sont réjouissantes telles que la consommation et la construction résidentielle, mais elles viennent aussi avec des conséquences négatives, soit l'endettement des ménages américains.

À ce sujet, le taux d'endettement demeure très élevé, voire inquiétant, aux États-Unis. Plusieurs analystes font valoir que la baisse des taux d'intérêt a permis à l'économie américaine de sortir plus rapidement de la récession. Cette détente de la politique monétaire a permis de relancer, en 2002, la consommation (+3,1 %) et la construction résidentielle (+3,8 %), mais elle a également eu comme répercussion d'augmenter le taux d'endettement des ménages américains. En 1994, la dette des ménages se situait à 89 % du revenu disponible : ce ratio atteint maintenant 108 %. Dans le passé, les réces-

sions économiques ont souvent eu comme conséquence d'augmenter le niveau d'endettement de la population. Dans ce contexte, la hausse de l'endettement américain n'a rien d'anormal en soi, mais le niveau atteint en 2002 est, lui, préoccupant.

La situation financière du gouvernement américain n'est guère plus reluisante. Les données de fin d'année présentent un déficit de la balance budgétaire qui atteint les 231 millions de dollars pour 2002, soit le niveau le plus élevé de la dernière décennie.

Le cap du mi-mandat franchi, le président Bush dispose de deux ans pour que son deuxième plan fiscal lui donne raison. Certains économistes diront que ce plan pourrait ajouter entre 0,5 % et 1 % de croissance au PIB (prévue à 2,8 % en 2003). Mais le défi est de taille : changer la perception des entreprises et des investisseurs face à leur économie, en plus de devoir rallier le Congrès. *

Canada - Une économie vigoureuse qui se démarque de son voisin du sud

L'année 2002 a été une période exceptionnelle de croissance pour l'économie canadienne. Non seulement sa croissance a-t-elle été plus élevée que prévu initialement, mais elle a réussi à surclasser celle de son voisin américain dans plusieurs sphères.

En premier lieu, le PIB canadien a crû en 2002 de 3,3 %*, ce qui lui a valu le premier rang, l'année dernière, des pays du G-7² en terme de croissance du PIB. À titre indicatif, la croissance économique moyenne des pays du G-7 a été de 1,4 %. L'Organisation de coopération et de développement économique prévoit que, pour 2003, le Canada connaîtra une croissance de son PIB de l'ordre de 3,1 %, et de 3,5 % en 2004, comparativement à 2,6 % et 3,6 % prévus pour les États-Unis, pour les mêmes périodes.

En deuxième lieu, la création d'emplois a été particulièrement forte au cours de la dernière année, avec une augmentation de 560 000 nouveaux emplois (+3,7 %, soit le taux de croissance annuel le plus élevé depuis 1987), ce qui a permis une croissance du revenu personnel de 3 %. La bonne tenue économique de la dernière année a fait accroître la population active, amenant le taux d'activité³ à 66,7 %, soit le plus haut niveau depuis le début des années 90. Un écart a commencé à apparaître entre les taux de participation canadien et américain, pour la première fois depuis une décennie.

Cette création d'emplois au Canada combinée avec de faibles taux d'intérêt ont fait augmenter la construction résidentielle de 15,3 % en 2002, comparativement à la hausse de 4,7 % en 2001. De plus, le marché de la revente a également été florissant, en croissance de 15,5 % par rapport à 2001. De plus, cette croissance s'est généralisée

*Prévus au moment d'aller sous presse.

¹ Nombre de personnes d'un pays, âgées de 15 ou plus, qui ont un emploi ou qui en recherchent un activement.

² Le G-7 est une appellation donnée aux sept principaux pays industrialisés du monde, soit les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Canada.

³ Le taux d'activité est le pourcentage de la population de 15 ans et plus, qui détient un emploi ou qui en recherche un activement.

SURVOL ET TENDANCES

à 24 des 25 agglomérations urbaines au pays (menée par Vancouver avec une augmentation des ventes de 27 %, suivie par Montréal, avec 22 %).

Au plan des investissements, les entreprises canadiennes ont, elles aussi, restreint leurs investissements (-2,6 %) en 2002, mais à une moindre échelle que leurs collègues américains. L'année 2003 verra peut-être se dissiper les craintes liées aux scandales financiers des derniers mois, et la confiance des investisseurs et des entreprises retourner (afin d'augmenter les investissements en inventaires et en capitaux propres).

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a mis beaucoup d'efforts pour assainir les finances publiques et, pour la 5^e année consécutive, il enregistre un excédent budgétaire. Le Canada profite maintenant d'une meilleure cote de crédit et obtient la mention honorable d'être le seul pays du G-7 à avoir présenté, deux fois de suite, un budget équilibré.

Du côté de la politique monétaire, la forte croissance de l'emploi et l'inflation plus élevée que la cible dictée par la Banque du Canada ont incité cette dernière à amorcer un resserrement de sa politique en 2002. Ce faisant, l'écart positif dont bénéficie le Canada par rapport aux États-Unis atteint aujourd'hui un sommet inégalé depuis sept ans. En 2003, cet écart devrait être marqué puisque la croissance soutenue de notre économie, jumelée aux forces inflationnistes, devraient pousser notre banque centrale à restreindre sa politique monétaire plus rapidement que son homologue américaine.

Après une excellente performance du Canada en 2002, les perspectives économiques demeurent bonnes pour cette année. Mais une ombre demeure au tableau : dans le contexte où l'économie américaine pourrait continuer d'évoluer de façon plutôt ralentie, et en raison d'un essoufflement probable de la demande (dans les domaines de la construction et des ventes d'automobiles, notamment), le commerce extérieur du Canada en 2003 risque d'être affecté négativement. L'imminence d'un conflit entre les États-Unis et l'Irak ajoute également à l'incertitude quant aux perspectives économiques mondiales, celles du Canada incluses. *

Québec - Un chef de file en matière de croissance économique au Canada

Au cours de la dernière année, le Québec a réussi un tour de force : il a fait mieux que les États-Unis en terme de croissance, en plus de dégager une croissance économique plus forte que celle de la moyenne canadienne et celle de l'Ontario. Les secteurs porteurs au Québec, comme au Canada, ont évidemment été ceux de la construction et de la fabrication. En 2002, la croissance du PIB a atteint les 3,8 %* au Québec, comparativement à 3,3 %* au Canada.

Historiquement, le Québec s'est souvent retrouvé à la remorque des États-Unis et a généralement accusé un retard de croissance économique par rapport à sa voisine

l'Ontario. L'an passé, le contraire s'est produit : le Québec est devenu la norme. Les agglomérations urbaines de Québec (+4,4 %) et de Montréal (+4,3 %) auront connu, selon les prévisions 2002 du Conference Board, les deux plus fortes croissances au pays.

La première statistique en terme d'importance a été la création d'emplois. Au Québec, l'année 2002 a été couronnée de succès avec la création de 168 000 emplois (+4,8 %), et une croissance particulièrement prononcée au cours des deux premiers trimestres, alors que 128 000 nouveaux emplois ont été créés, soit 40 % de la création d'emplois au pays. Cette performance constitue un record historique pour la province. De plus, le taux d'emploi québécois a également gagné du terrain en affichant le sommet historique annuel de 60,3 %, pendant que la donnée ontarienne demeurait fixe à 63,5 %.

La vigueur du marché de l'emploi et les faibles taux d'intérêt demeurent les raisons qui expliquent l'activité exceptionnelle du secteur de la construction au Québec en 2002. Les mises en chantier ont atteint 42 000 unités l'an passé, soit une croissance de 53 % par rapport à 2001. Une pénurie de main-d'œuvre qualifiée est appréhendée au cours des prochaines années dans ce secteur, ce qui devrait en limiter la croissance, en demeurant tout de même élevé. Du côté institutionnel, les trois milliards \$ de dépenses d'investissement, annoncés dans le budget provincial de 2001, ont eu une incidence sur le paysage économique québécois.

Mis à part les triomphes de certains secteurs économiques pour expliquer l'excellente performance du Québec en 2002, des prévisionnistes ont identifié des changements profonds pour expliquer cet accomplissement. Selon eux, la bonne performance du Québec a comme source l'assainissement des finances publiques et la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain.

L'année 2002 va à l'encontre de la croyance populaire qui veut que le Québec soit une économie sous-performante par rapport à la moyenne canadienne. Dans les années à venir, ces changements profonds auront fort probablement une incidence positive sur la capacité fiscale de la province à générer des revenus supplémentaires.

Il est à espérer que les résultats économiques de 2002 seront, pour le Québec, le point de départ d'une nouvelle ère de croissance économique. Pour cette raison, la Chambre presse l'agglomération urbaine de Montréal de jouer activement le jeu de la concurrence avec les autres grandes métropoles sur le continent et à travers le monde. Le Québec a tout intérêt à nourrir l'ambition d'être parmi les provinces les plus productives et les plus riches de la fédération canadienne. Cela passe inévitablement par l'accroissement de la richesse produite et détenue par l'ensemble des Québécois. *

* Prévus au moment d'aller sous presse.

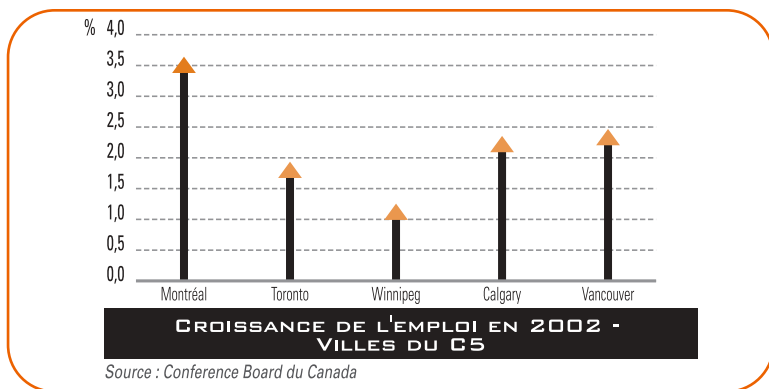
NOTRE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Marché du travail

L'année 2002, un très bon millésime pour la création d'emplois au Québec

Selon le Conference Board du Canada, l'**agglomération urbaine de Montréal** a continué de se démarquer des autres agglomérations du pays pour la seconde moitié de 2002. Pour l'ensemble de l'année, il s'est créé 62 000 emplois à Montréal, soit une croissance exceptionnelle de 3,6 %. Cette croissance est attribuable à la bonne performance des secteurs de la construction, de la vente au détail et en gros, de la finance, de l'immobilier et de l'assurance. De plus, la diversification de l'économie du Grand Montréal a permis à la région de bien performer malgré un contexte défavorable, entre autres, pour les secteurs des hautes technologies et de l'aéronautique.

En comparaison, les quatre autres agglomérations qui composent le C5⁴ ont connu des taux de croissance de l'emploi plus faibles en 2002 qu'en 2001 : 2,3 % pour Calgary, 2,0 % pour Toronto, 2,4 % pour Vancouver et 1,3 % pour Winnipeg.



Selon l'Institut de la statistique du Québec, la région métropolitaine de Montréal a connu des hausses de 19 100 et 11 900 emplois pour les mois de novembre et de décembre respectivement. Seuls les mois de mars et de juillet 2002 ont présenté des replis dans ce domaine. Le taux de chômage enregistré à Montréal a, pour sa part, diminué à 8,4 % en décembre, par rapport au taux de novembre qui s'établissait à 8,6 %. Montréal a donc clôturé l'année 2002 avec un taux de chômage moyen de 8,4 %.

Au Québec, l'année 2002 a été qualifiée par certains de phénoménale en matière de création d'emplois, la province ayant surpassé sa rivale ontarienne (+4,8 % contre +3,3 %). La somme des deux représentent les deux tiers de la hausse globale au pays. L'enquête sur la population active (Statistique Canada) chiffrait à 168 000 le nombre d'emplois créés en 2002. Le bilan québécois de 2002 exhibe donc la plus forte croissance de l'emploi depuis 1983, selon la source fédérale. Les secteurs ayant le plus participé à cette croissance exceptionnelle sont ceux de la fabrication et de l'enseignement, en plus des services professionnels, scientifiques et techniques. Sur une base mensuelle, il s'est créé 30 500 emplois en décembre 2002, par rapport au mois précédent.

Au chapitre du taux de chômage, le Québec a continué de faire bonne figure avec une chute de 1,6 % du nombre de chômeurs en décembre. Pour le dernier mois de 2002, le taux de chômage s'élevait à 8,4 %, un progrès par rapport à la moyenne annuelle de 8,6 %. Les perspectives de l'emploi au Québec demeurent bonnes, ce qui incite les gens à réintégrer la population active. Ce facteur explique que, pour certains mois, le Québec a connu une augmentation de son taux de chômage malgré une création d'emplois positive. La forte demande intérieure a permis d'absorber ces nouveaux chercheurs d'emploi dans le bassin de main-d'oeuvre, ce qui explique que le taux de chômage provincial a pu diminuer au cours de la dernière année.

À l'échelle du **Canada**, les secteurs de la fabrication, des soins de santé et de l'assistance sociale, des services d'enseignement et de la construction ont grandement participé à la hausse de l'emploi en 2002. Cette hausse annuelle a atteint 3,7 %, une performance inégalée depuis 1987. La force de travail au pays a crû de 560 000 travailleurs en 2002. Sur une base mensuelle, l'emploi au pays a augmenté de façon constante pour atteindre 58 000 nouveaux emplois en décembre. Le nombre de chômeurs a augmenté autant que la population active, laissant le taux de chômage inchangé à 7,5 % au pays pour le mois de décembre 2002. *

Marché de l'habitation

La construction résidentielle atteint un sommet en 2002 à Montréal

Le dynamisme de la construction résidentielle a permis à l'**agglomération urbaine de Montréal** d'atteindre les 20 554 unités (cumul pour 2002), soit sa meilleure année depuis 1990, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Ce chiffre représente une croissance de 55 % par rapport à 2001, année où l'agglomération de

⁴ Tribune des maires des cinq plus grandes villes-régions du Canada (Calgary, Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg), dont le principal objectif est de travailler de concert pour la revalorisation des villes au pays.

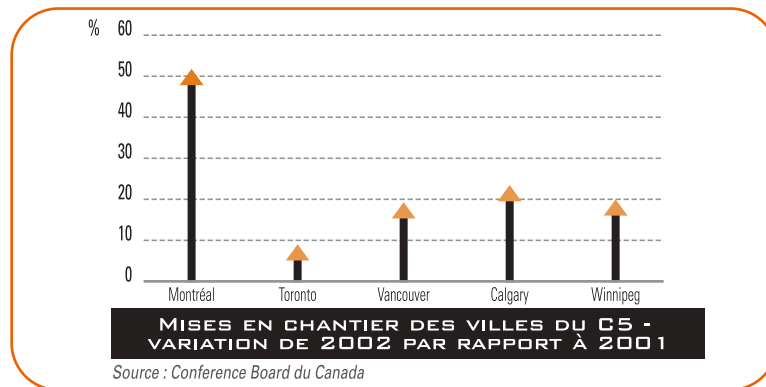
NOTRE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Montréal avait connu 13 300 mises en chantier. Encore une fois, c'est la performance des banlieues de Montréal, notamment la Rive-Sud (+80 %), qui a largement contribué aux bons résultats de 2002. La création d'emplois conjuguée aux faibles taux d'intérêt et aux faibles taux d'inoccupation (évalué à 0,7 % en octobre) sont des conditions qui contiennent de stimuler le secteur de la construction à Montréal.

À l'échelle provinciale, le Québec a également connu une très bonne année, au même titre que Montréal, avec une croissance de 53 % des mises en chantier, par rapport à 2001. Le niveau de mises en chantier annualisé s'est élevé à 42 200 (DDA)³ en 2002, soit le même niveau qu'en décembre dernier. Au Québec, cette hausse des mises en chantier représente une croissance deux fois plus importante que celle enregistrée au pays cette année. En 2002, le Québec peut se vanter d'avoir affiché la plus forte croissance de toutes les provinces du Canada, un triomphe inégalé depuis 1984. De même, le Québec a connu une imposante croissance de l'emploi, ce qui se reflète sur le secteur de la construction et sur le marché de la revente.

Du côté des permis de bâtir, le Québec a atteint une valeur de 790,1 millions \$ en novembre, une hausse de 9,5 % sur le mois précédent largement stimulée par le volet non résidentiel (projets dans le secteur de l'éducation dans la région de Montréal). À l'opposé, quand on compare les 11 premiers mois de 2002 aux mêmes mois de 2001, c'est la composante résidentielle qui a été le stimulus responsable d'une hausse de 50,7 % au Québec dans la valeur des permis de bâtir. Selon Statistique Canada, la valeur totale des permis de bâtir au Canada a diminué légèrement de 2,7 % pour s'établir à 4,0 milliards \$ en novembre. Malgré ce repli mensuel, la valeur totale des permis, de janvier à novembre, a atteint le niveau jamais enregistré de 42,5 milliards \$ au pays. Des différentes villes du C5, Montréal a obtenu la troisième plus forte croissance (+12,7 %), derrière Vancouver (+18,4 %) et Calgary (+17,8 %), pour cette même période.

Le Canada ne détonne pas du Québec avec ses mises en chantier, puisqu'il connaît lui aussi sa meilleure performance depuis 1989. La SCHL estimait à 204 900 les mises en chantier au pays, soit une hausse de plus de 25 % par rapport à 2001. Comme le graphique suivant en témoigne, les villes du C5 ont aussi connu une croissance à la hauteur de celle du pays l'an passé. À ce titre, notons la performance exceptionnelle de Montréal en 2002, par rapport aux résultats de 2001. Les prévisionnistes des grandes banques prédisent que les mises en chantier en 2003, au pays, diminueront par rapport au niveau atteint en 2002, tout en demeurant relativement élevées. La pénurie de main-d'œuvre et de certains matériaux (en lien avec la crise du bois d'œuvre qui sévit) conjuguée à la hausse prévue des taux d'intérêt, participeront au ralentissement des mises en chantier de logements au pays. *



Marché financier Taux d'inflation

En décembre 2002, l'inflation au Canada – évolution du niveau des prix sur 12 mois, calculée par l'indice des prix à la consommation (IPC) – s'est établie à 3,9 %, en baisse par rapport au 4,3 % atteint en novembre 2002. Cette décélération de l'inflation mensuelle provient principalement de la chute de l'indice de l'électricité (-18 %), attribuable presque en totalité à la chute de l'indice ontarien (-50 %). De plus, un repli des prix dans le vêtement (-3,6 %) et de l'essence (-2,6 %) sont d'autres facteurs ayant contribué à ce mouvement baissier. À l'inverse, certains facteurs ont atténué cette baisse, soit la hausse des primes d'assurance pour les véhicules automobiles (+6,2 %) et la hausse du prix des légumes (+5,0 %). Pour une sixième fois consécutive, le taux d'inflation s'est retrouvé en décembre au-dessus de la cible de maîtrise de l'inflation, fixée à 2 % par la Banque du Canada. Pour l'instant, la Banque du Canada se dit préoccupée par cette situation bien qu'elle n'ait pas encore atteint un niveau problématique, mais elle le deviendra si le taux d'inflation dépasse la limite supérieure de la fourchette cible (1 à 3 %) sur une période prolongée. La banque centrale préfère utiliser l'indice de référence pour la guider dans sa politique monétaire puisque cette mesure exclut de l'inflation les huit composantes les plus instables (fruits, légumes, essence, mazout, gaz naturel,

³Données désaisonnalisées annualisées.

NOTRE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

intérêt sur prêts hypothécaires, transport interurbain et tabac). Entre décembre 2001 et décembre 2002, l'indice de référence affichait une hausse de 2,7 %. Pour l'année 2002, Statistique Canada calcule que le niveau des prix a progressé de 2,2 %, soit une hausse plus modérée que les 2,6 % mesurés en 2001.

Taux d'intérêt

Il n'y a pas eu de surprise dans l'annonce du maintien du taux cible de financement à un jour à 2,75 %, par la Banque du Canada. Dans son annonce du 21 janvier dernier, la banque centrale invoquait toujours les risques géopolitiques, de même que l'incertitude économique autant que financière, pour expliquer le *statu quo* quant à son taux directeur. Le taux d'inflation demeure, tout de même, bien au-dessus du taux cible de maîtrise de l'inflation depuis les derniers mois, ce qui préoccupe la banque centrale. Dans un contexte où l'économie américaine évolue de façon saccadée et que les marchés financiers sont chancelants, il n'est pas prudent actuellement, selon ses dires, d'augmenter les taux de financement à un jour, cela pourrait avoir un effet négatif sur la consommation. Par contre, il faudra voir si les pressions inflationnistes perdurent et si l'économie canadienne continue de tendre vers les limites de sa capacité de production⁶, d'ici la prochaine rencontre de la Banque du Canada prévue le 4 mars 2003. Si c'est le cas, elle pourrait être tentée de restreindre sa politique monétaire, ce qui laisse entendre que les taux d'intérêt pourraient augmenter plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis cette année.

Taux de change

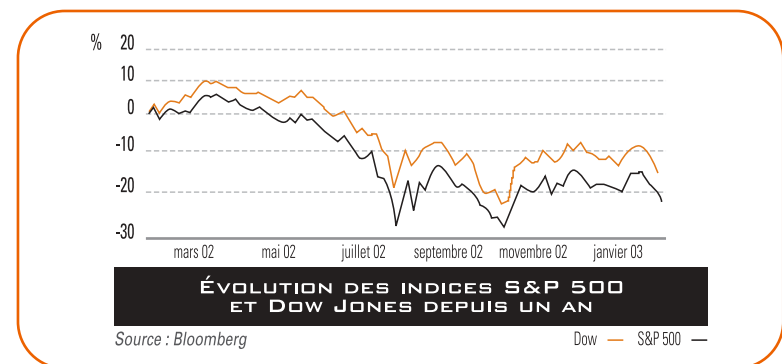
Depuis plusieurs mois, on observe que, malgré la sous-performance de l'économie américaine par rapport à l'économie canadienne, notre devise gagne difficilement du terrain face au dollar américain. Dans un contexte où nos économies sont intimement liées, il devient évident que notre devise n'est pas un refuge dans des moments de risque. Quant à la devise américaine, elle est demeurée une valeur refuge jusqu'à la fin de 2002, malgré les risques géopolitiques grandissants. Selon plusieurs analystes, la devise canadienne demeure sous-évaluée et devrait reprendre du terrain perdu au cours de la nouvelle année. La bonne performance de notre économie (1^{er} rang du G-7 pour 2002), la création d'emplois, ainsi que l'amélioration de la situation financière de nos gouvernements⁷ sont des facteurs qui devraient soutenir une appréciation de

notre devise cette année. Depuis le début de janvier, la devise canadienne s'est appréciée par rapport au dollar américain, franchissant ainsi la barre des 65 cents US. Par contre, il y a une ombre au tableau : nonobstant l'appréciation du dollar canadien remarquée depuis la fin de l'année, notre devise performe moins bien par rapport à d'autres comme l'euro, le dollar australien ou encore le yen.

Marchés boursiers

On remarque que, depuis la dernière année, particulièrement depuis septembre 2001, les marchés boursiers ont perdu beaucoup de leur valeur. La reprise de l'économie américaine tarde à se faire sentir sur les marchés boursiers. Particulièrement pour les deux derniers trimestres de 2002, les risques géopolitiques grandissants et l'inquiétude des investisseurs à l'égard des prévisions de profits des entreprises cotées en bourse – et qui ne cessent de diminuer – ont donné une teinte plutôt morose aux marchés. En attendant les résultats financiers du dernier trimestre de 2002, les investisseurs demeurent anxieux (résultats T4-2002, non publiés au moment d'aller sous presse), ce qui a eu des répercussions négatives dans le bilan boursier des dernières semaines. En comparant les semaines du 6 et du 27 janvier, on se rend compte que l'indice du S&P 500 a perdu 7,4 % de sa valeur, pendant que l'indice Dow Jones se repliait de 7,9 %.

Du côté des risques géopolitiques, le discours sur l'état de l'Union n'a pas semblé apporter le réconfort nécessaire aux investisseurs. Dans ce contexte, les marchés boursiers ont plutôt fait preuve d'une grande volatilité dès leur ouverture le 29 janvier.



⁶ La situation devient problématique lorsque la croissance du PIB dépasse la croissance du PIB potentiel, établi à 3-3,5 %, de façon marquée et prolongée. Plus un dépassement est marqué et prolongé, plus les pressions sur l'appareil de production sont grandes, impliquant des pressions inflationnistes élevées.

⁷ Le Canada sera le seul pays du G-7 à afficher un équilibre budgétaire, pour une seconde année consécutive.

NOTRE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Les prochaines décisions de la Réserve fédérale seront attendues afin de donner la dose d'énergie dont les marchés ont besoin pour pouvoir reprendre le chemin de la croissance. Selon les experts, tout porte à croire que la Réserve n'augmentera pas son taux directeur d'ici les prochains mois. *

Commerce extérieur

La balance commerciale québécoise diminue de moitié au troisième trimestre

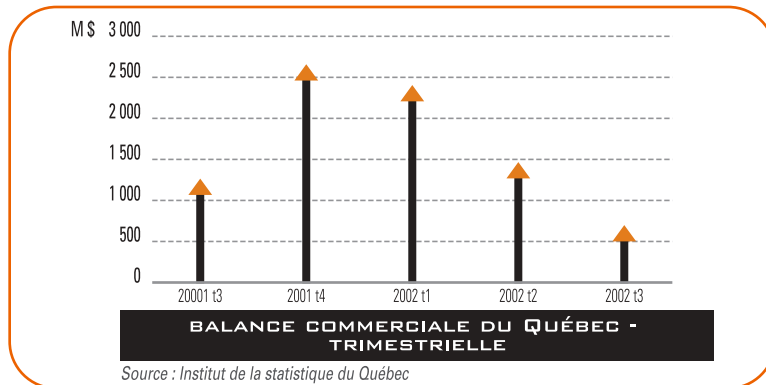
Au Québec, la valeur des exportations, au troisième trimestre de 2002, a diminué de 4,7 % par rapport au trimestre précédent, affichant un total de 16,7 milliards \$. Sur une base mensuelle, les exportations ont connu un gain de 6 % en octobre en regard du niveau de septembre. Autant sur la base trimestrielle que mensuelle, les ventes d'avions ont été au premier rang des produits exportés. On recense également la bonne performance d'autres produits du secteur de l'aéronautique (moteurs et pièces d'avions), en plus des instruments de mesure, de contrôle, de laboratoire, de médecine et d'optique pour expliquer la croissance des exportations mensuelles. Par contre, les ventes d'équipement et de matériel de télécommunications, d'automobiles, ainsi que celles de machines et de matériel de bureau sont en repli, par rapport au niveau enregistré en septembre. À la suite de la fermeture de l'usine de Boisbriand, les exportations d'automobiles, principalement vers les États-Unis, sont en chute au troisième trimestre. L'imposition de droits compensateurs sur le bois d'œuvre par les États-Unis est également responsable du repli trimestriel.

Quant aux importations, elles sont demeurées stables du deuxième au troisième trimestre à 16 milliards \$, ce qui a fait diminuer l'excédent commercial à 677 millions \$, comparativement au 1,5 milliard atteint au deuxième trimestre de 2002. La hausse des importations de produits du pétrole et de ses dérivés, des moteurs et pièces d'avions, ainsi que des vêtements et chaussures a été contrebalancée par la chute des importations d'automobiles, de camions, de moteurs et pièces de véhicules, d'avions et de produits chimiques. Sur la base mensuelle, les importations internationales de marchandises au Québec (désaisonnalisées, au prix de 1997) ont plutôt progressé de 9,4 % en octobre à 5,4 milliards \$ en raison de la bonne performance de certains secteurs, soit les ordinateurs, les moteurs d'avions, l'équipement et le matériel de télécommunications, ainsi que les produits chimiques organiques. Cette hausse des importations, conjuguée à la baisse des exportations mensuelles, a fait perdre à la balance commerciale d'octobre le quart de sa valeur, par rapport au mois de septembre. Toujours sur la base mensuelle, la balance commerciale s'établit à 210,3 millions \$ courants en octobre, comparativement aux 274,5 millions \$ d'excédent commercial en septembre.

Au Canada, les exportations de marchandises ont augmenté de 0,9 %, à 35,4 milliards \$, en octobre. Tout comme au Québec, les exportations canadiennes vers les États-Unis ont été touchées par le conflit du bois d'œuvre (produits forestiers en baisse de 2,4 %) et la

contraction des ventes automobiles (exportations de voitures en baisse de 5,0 %). Pour leur part, les exportations de produits énergétiques (pétrole brut et ses dérivés, gaz naturel) ont plutôt progressé de 9,9 %, en octobre. Du côté des importations, elles n'ont que légèrement progressé de 0,3 %. Les plus grandes sources de variation des importations en octobre ont été celles des produits énergétiques (+15 %) – en raison de la hausse de plus de 25 % des prix du pétrole brut – et celles des produits de l'automobile (-3,0 %), ainsi que des produits agricoles et ceux de la pêche (-3,0 %). La balance commerciale du Canada est demeurée positive à 5,1 milliards \$ courants en octobre, en hausse de 231 millions par rapport à septembre.

Toujours à l'affût de nouveaux marchés d'exportation, les entrepreneurs québécois, comme ceux du Canada, font face à une concurrence accrue. Dans ce contexte de concurrence, les entreprises québécoises doivent nouer de nouveaux liens d'affaires en plus d'acquiescer ou de consolider leurs connaissances en exportation. La mondialisation des économies devient la donne des entreprises et l'exportation, un moteur d'expansion vers de nouveaux marchés et de nouveaux consommateurs. La tenue de la seconde édition d'Export Alliance Construction à Montréal les 10 et 11 février dernier – événement de réseautage international destiné aux entreprises québécoises de l'industrie de la construction résidentielle, industrielle, commerciale et institutionnelle – s'inscrit dans cette dynamique. Organisé par le World Trade Centre Montréal – une direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain –, le ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche ainsi que la Société d'habitation du Québec, l'événement peut se vanter d'avoir attiré une vingtaine d'acheteurs étrangers du marché des Amériques, pour qu'ils rencontrent des entrepreneurs d'ici. Plus de 150 participants du secteur de la construction étaient à l'événement. *



CLIN D'OEIL SUR MONTRÉAL

Qu'est-ce que la cohésion sociale et pourquoi faut-il s'en préoccuper ?



La cohésion sociale est une nouvelle expression inventée pour examiner un vieil enjeu, le maintien de l'ordre social. Voyons la définition qu'en a donnée en 1977 le Commissariat général du plan de France : la cohésion sociale est un ensemble de processus sociaux qui contribuent à inculquer aux gens un sentiment d'appartenance à une même collectivité et l'impression qu'ils sont reconnus comme des membres faisant partie de cette collectivité.

En pratique, ces processus sociaux sont présents au travail, dans les loisirs, la vie publique et dans le contexte des affaires communautaires. Les citoyens ont-ils tous la possibilité de travailler pour gagner leur vie et subvenir aux besoins de leur famille ? Les citoyens ont-ils tous le droit de vote et la possibilité d'avoir voix au chapitre dans les affaires communautaires ? Les enfants ont-ils tous accès à des écoles, à des installations récréatives ? Les citoyens se sentent-ils tous en sécurité lorsqu'ils déambulent dans les rues et sont-ils respectés par les gens qu'ils rencontrent ?

La cohésion sociale n'est pas une utopie où tout est paix et tranquillité. Au contraire, elle décrit une société qui accepte la diversité et gère les conflits avant qu'ils ne dégèrent en batailles; une société au sein de laquelle les milieux de travail sont justes, l'opinion des travailleurs est respectée et les gens peuvent exprimer leurs points de vue sans craindre de soulever l'agressivité ou de s'attirer des représailles.

Pourquoi est-ce important ?

Le Canada et le Québec sont devenus des sociétés diversifiées, pluralistes et exposées à des marchés mondiaux hautement concurrentiels.

L'un des défis qui se pose à la cohésion sociale provient du rôle croissant des marchés dans nos vies. La concurrence génère de forts cachets, mais elle génère aussi des risques de chômage et d'insécurité. Malheureusement, ces possibilités contribuent à accentuer les inégalités de revenus et à créer d'importants écarts entre les communautés. Les familles à fort revenu de Montréal (supérieur au 95^e percentile) ont un niveau de revenu quatre fois plus important que les familles à faible revenu (5^e percentile) en 1995. Ce ratio est semblable pour Toronto (4,1), mais plus élevé que pour Vancouver et pour la ville de Québec (3,0 chacun). On trouve dans des villes comme Montréal, par exemple, des quartiers ayant de fortes concentrations de pauvreté, où de nombreux jeunes gens ne travaillent pas et où les taux d'abandon scolaire sont encore extrêmement élevés. À titre d'indicatif, 40 % des familles pauvres à Montréal vivent dans les quartiers les plus démunis, contrairement à 30 % pour Toronto, à 25 % pour Québec et à

14 % pour Vancouver. Ces gens ne vivent peut-être qu'à faible distance de familles privilégiées au sein desquelles une forte proportion de jeunes pourra se diriger vers l'université et décrocher de bons emplois.

L'immigration de même qu'une diversité croissante ajoutent au défi. La diversité parmi nos concitoyens contribue largement à enrichir nos vies, mais elle s'accompagne de différents systèmes de valeurs, d'un grand nombre d'autres langues et de différentes traditions religieuses et ethniques. Il arrive que même des groupes minoritaires de deuxième et de troisième générations soient encore traités comme des étrangers. Plusieurs d'entre eux connaissent la prospérité ici, mais un nombre trop élevé vivent dans des quartiers pauvres où leurs perspectives économiques et sociales sont sérieusement limitées.

L'évolution de la culture politique contribue aussi à élargir les distances entre les citoyens et leurs gouvernements. Les gens ne s'inclinent désormais plus devant l'autorité, ils ont perdu confiance dans des institutions politiques qui ne répondent pas de leurs actes, sont lentes à réagir aux besoins de la population ou semblent être coupées de l'expérience vécue au quotidien par les gens ordinaires.

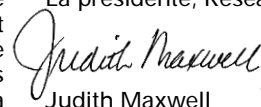
Pour que les citoyens acquièrent un sentiment de solidarité et d'aspirations communes, ils doivent être convaincus que leurs institutions politiques les représentent équitablement, qu'elles répondent à leurs besoins et qu'elles font preuve d'une compréhension des turbulences qu'ils subissent dans leur vie quotidienne.

Dans un contexte de concurrence, de diversité et d'inégalité accrues, les gens aspirent à un sentiment d'appartenance et à des buts communs pour servir de points d'ancrage dans leur vie et définir leur identité. Ils sont à la recherche de respect et de réciprocité dans leurs milieux de travail, leurs écoles, leurs espaces collectifs et leurs institutions politiques.

Les sociétés qui réussiront le mieux dans leur cheminement seront celles qui parviendront à tisser ces liens sociaux et à promouvoir un sentiment de responsabilité mutuelle, même si elles entendent affronter de plein fouet les puissances industrielles de l'économie mondiale.

Il s'agit de notre défi commun - un défi que nous devons tous relever dans notre propre quartier, notre ville, notre région, notre province et notre pays.

La présidente, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques,


Judith Maxwell

CLIN D'OEIL SUR MONTRÉAL

Centraide : Les liens du don



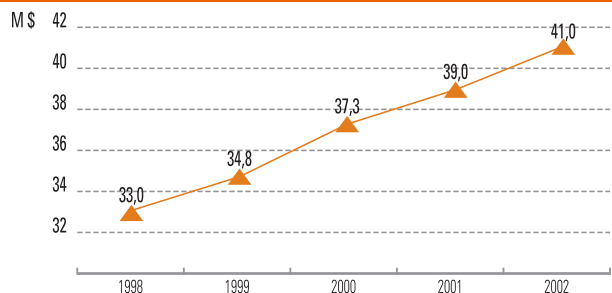
Centraide est un outil que la communauté du Grand Montréal s'est donné il y a près de 30 ans.

Par l'entremise de quelque 326 organismes et initiatives et des 46 000 bénévoles qui y œuvrent, Centraide vient en aide à plus de 500 000 personnes démunies de Montréal, de Laval et de la Rive-Sud. Tous les ans, à l'occasion de sa campagne de financement annuelle,

Centraide reçoit l'appui d'environ 200 000 donateurs. Aussi, 23 800 employés de quelque 1 500 entreprises de la région s'y associent bénévolement, chaque année.

Depuis la première campagne de Centraide du Grand Montréal (connu à l'époque sous le nom de Centraide Montréal), les résultats des campagnes n'ont pas cessé d'être encourageants. Ces dernières années, les sommes recueillies par Centraide au cours des campagnes annuelles ont connu une évolution fulgurante. De 33 millions \$ en 1998, nous sommes passés à 41 millions l'an dernier. Cela représente une hausse de près de 25 % sur une période de cinq ans. Les gens vous diront qu'ils se sentent plus touchés par ces campagnes et que, par conséquent, ils se mobilisent en plus grand nombre.

On peut remarquer qu'au cours des cinq dernières années, la contribution moyenne a augmenté plus rapidement que le nombre de donateurs. De plus, Centraide a la chance de compter sur plusieurs donateurs (individus et organisations) qui contribuent par des dons de 1 000 \$ et plus : ils forment ce que nous appelons *Le Cercle des Leaders*. Tous ces facteurs combinés expliquent l'évolution dernière des campagnes de Centraide.



RÉSULTATS DES CAMPAGNES CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL DEPUIS 1998

Source : Centraide du Grand Montréal

Au-delà des chiffres, il y a plus

La force d'action de Centraide repose sur les liens que l'organisme a su tisser au sein de la société et entre les divers milieux, notamment entre le monde des affaires et les groupes communautaires.

En effet, le soutien à la campagne annuelle de Centraide donne lieu à une vague de solidarité qui abolit les hiérarchies et les concurrences : l'objectif, c'est d'aider. Grâce à des tournées de quartiers, des visites d'organismes, des présentations en milieu de travail (une moyenne de 700 conférences par an mettant à profit la participation de 180 conférenciers) et des journées d'entraide, le milieu communautaire et le milieu des affaires se rencontrent.

Centraide joue certainement un rôle majeur dans la cohésion sociale dont parle Mme Judith Maxwell dans son article en page précédente. En effet, au-delà de l'argent recueilli, **la campagne de financement de Centraide aide les gens de tous les milieux à se rejoindre dans un objectif commun, à mieux se connaître et à mieux se comprendre.**

Je vous invite à visiter notre site Web : www.centraide-mtl.org. Vous y découvrirez la portée de la solidarité et la véritable signification de notre signature : *des gens qui aident des gens qui aident des gens*. Vous y découvrirez l'importance des liens qui unissent le monde des affaires à Centraide et aux organismes que ce dernier soutient.

Centraide permet de tisser des liens de solidarité. Merci à vous tous.

La présidente et directrice générale,
Centraide du Grand Montréal,

Michèle Thibodeau-DeGuire

ÉCONOMIE DU GRAND MONTRÉAL

Le Contrat de ville

Rendu public le 30 janvier dernier, par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal, le contrat de ville, d'une durée de cinq ans, définit le cadre des relations entre ces deux partenaires afin de construire la nouvelle ville. On attribue à la participation gouvernementale dans ce contrat, d'une valeur de 1,4 milliard \$, le crédit de vouloir solutionner le problème du déficit actuariel qui pèse lourd sur les finances de la Ville.

Diversité des revenus

Bien que le gouvernement provincial reconnaisse le besoin de diversité du financement des villes, particulièrement pour Montréal, aucun soulagement appréciable n'a été noté dans le contrat de ville. Cette entente n'a effectivement rien changé au fait que les revenus de Montréal dépendent, à 72 %, des taxes du domaine foncier et aucune solution durable n'est prévue, à court terme, pour aider la Ville. Les villes du Québec dépendent largement de la taxe foncière⁸ : en moyenne, 68 % des revenus des municipalités du Québec y sont liés.

Dans le contexte où le gouvernement provincial avait pris l'engagement, au terme du Sommet de Montréal (juin 2002), d'améliorer la structure fiscale de la Ville et d'en diversifier les sources de revenus, la Chambre est déçue. Car, bien que la reconnaissance explicite des besoins de diversité de revenus soit un pas dans la bonne direction, il faudra encore attendre. Cette reconnaissance acquise depuis bientôt un an n'aura pas encore donné de marge de manœuvre à la Ville.

Néanmoins, le contrat de ville évoque la somme de 20 millions \$, versés à partir de 2004, pour financer le transport scolaire et pour payer les taxes foncières du Palais des congrès. De plus, dans la deuxième phase du renouveau des relations entre la Ville et le gouvernement provincial, attendue en 2004, le contrat prévoit l'élaboration de modifications législatives qui permettraient à la Ville de prélever de nouvelles tarifications spécifiques pour la Métropole, notamment en matière de financement du transport en commun. Il est également prévu, à cette étape, que la Ville entreprenne des

négociations avec le gouvernement fédéral concernant son développement, avec l'appui du gouvernement provincial. Toutefois, dans un contexte où les dépenses augmentent annuellement de 3 % alors que les revenus n'augmentent qu'à un rythme de 1 %, la Ville demeure quand même aux prises avec des besoins immédiats, notamment la gestion d'infrastructures vieillissantes.

Dans le contexte pré-électoral, il y a tout lieu de poser des questions quant à l'issue des étapes futures. Il est à espérer que le prochain gouvernement du Québec, quel qu'il soit, sera aussi ouvert, sinon plus, à une diversification des revenus pour Montréal. N'oublions pas que l'agglomération urbaine de Montréal est au cœur du dynamisme du Québec et qu'elle compte la moitié de la population québécoise. Il serait logique qu'elle possède également les outils pour croître et être compétitive avec les autres économies d'Amérique du Nord. En reconnaissant à Montréal son leadership économique, le gouvernement admet que son développement bénéficie à l'ensemble des Québécois et des Québécoises.

La problématique du déficit actuariel

Depuis longtemps, la Ville de Montréal est aux prises avec un problème qui paralyse une part toujours grandissante de ses revenus : le déficit actuariel initial des caisses de retraite des employés de l'ancienne Ville de Montréal (excluant celle des policiers⁹). Le déficit actuariel équivaut au montant que représente le manque d'actif nécessaire pour que ce régime soit capitalisé à 100 %, constaté à la date d'évaluation actuarielle. Lorsqu'un régime de retraite n'est pas capitalisé à 100 %, cela signifie que les cotisations demandées ne suffisent pas pour assumer les engagements du régime, c'est-à-dire, payer la totalité des retraites promises à cette date.

Bref historique du déficit actuariel

L'origine du problème remonte très loin dans le passé de l'ancienne Ville de Montréal. Une sous-cotisation, chronique et continue, au régime de retraite des employés de la Ville, depuis 1912, serait à l'origine du déficit actuariel. La première constatation de ce problème a été faite en 1965, avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur les régimes supplémentaires de rentes*, sanctionnée par le gouvernement du Québec. Cette loi oblige les régimes de retraite à être pleinement capitalisés. En d'autres mots, l'obligation de capitalisation complète signifie que l'actif de tout régime de retraite doit, à une date donnée, être au moins égal à la valeur actualisée

⁸ Le problème que pose ce type de taxation est qu'il ne reflète aucunement l'activité économique.

⁹ Les policiers ont leur propre régime de retraite, distinct de celui des autres employés de la Ville.

ÉCONOMIE DU GRAND MONTRÉAL



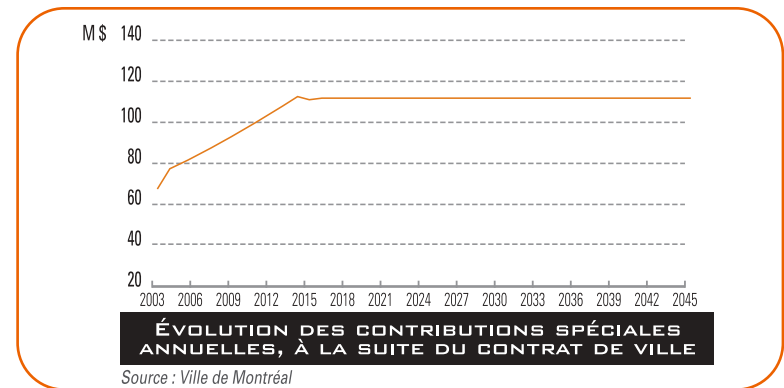
des créances de rentes des participants. Déjà au 1^{er} janvier 1966, les régimes de retraite des employés de la Ville, autres que les policiers, sont en déficit de 94,5 millions \$. Bien que cette somme doive être amortie avant la fin de l'année 1990, le problème n'est pas abordé convenablement. Les régimes de retraite continuent ainsi d'être sous-capitalisés.

Dans la mouvance d'Expo 67, et à la suite des modifications de règlements et de lois d'exception, la Ville de Montréal obtient du gouvernement du Québec un congé de contribution à tous ses régimes de retraite (cotisations courantes et cotisations en vu d'amortissement du déficit actuariel déjà constaté). Ce congé de contribution est décrété pour les exercices financiers 1969-1970 et 1970-1971. Associés aux coûts exorbitants d'Expo 67 pour la Ville de Montréal, ces congés de contribution font en sorte que les charges du déficit actuariel deviennent rapidement incommensurables.

Le problème de sous-financement s'est prolongé jusqu'au début des années 80. En 1984, à la suite d'un comité interministériel et de divers actes notariés, la Ville de Montréal conclut, avec les syndicats de ses employés, une entente pour repayer ce déficit. La Ville réalise l'ampleur du problème et, par le biais de divers actes notariés conclus en 1983 et en 1984, veut mettre fin à l'augmentation effrénée de ce déficit. À partir de cette date, le concept de «déficit actuariel initial» prend toute sa signification : on fait allusion aux déficits encourus avant cette date. Ces déficits initiaux sont alors évalués à 869 millions \$ et doivent être amortis d'ici 2045. Dès lors, le fardeau de ces cotisations spéciales (servant à repayer le déficit actuariel) pèse lourd sur les finances de la Ville. Par la suite, la Ville procède, tous les trois ans, à des évaluations actuarielles, afin de s'assurer que les cotisations sont suffisantes.

Après 1984, les régimes de retraite des employés de la Ville font état de surplus annuels importants. Mais étrangement, ce n'est qu'en 1998 que l'administration en place réussit à s'entendre avec les syndicats pour que ces surplus soient affectés au remboursement du déficit actuariel. Parallèlement, en 2000, le gouvernement provincial, aux prises lui-même avec des déficits, et dans un élan d'assainissement des finances publiques, conclut avec les municipalités un «pacte fiscal» d'une valeur de 375 millions \$ par an. Avec les nouvelles responsabilités qui en découlent, Montréal doit également acquitter une facture additionnelle de 46,8 millions \$ annuellement, ce qui n'est pas sans conséquence sur le budget de la Métropole.

Au cumul de ces facteurs, les dernières évaluations actuarielles font état d'un déficit de 1,8 milliard \$: les cotisations annuelles passées ne permettaient même pas de



payer, au minimum, les intérêts de cette dette et, année après année, le déficit a pris de l'ampleur. De plus, la débâcle des marchés boursiers en 2001 et en 2002 a eu une répercussion négative sur les rendements du déficit actuariel en affectant les cotisations spéciales en vue de le renflouer.

Impact financier du déficit actuariel

Le déficit actuariel initial des régimes de retraite des employés de l'ancienne Ville de Montréal demeure aujourd'hui au cœur du contrat de ville et des préoccupations de l'administration municipale. La sous-capitalisation chronique du régime de retraite et les erreurs financières (contrôlables et non contrôlables) qui ont suivi ont eu comme répercussion d'engager une charge annuelle importante et toujours grandissante du budget de la Ville. Sans entente, la portion du budget affectée au déficit aurait pu atteindre plus de 10 % annuellement.

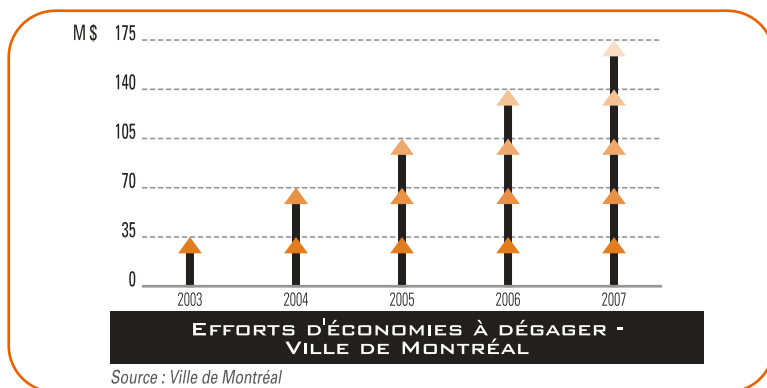
À la lumière de l'entente quinquennale, nous pouvons constater qu'une part importante des véritables nouveaux engagements du gouvernement ira à la

ÉCONOMIE DU GRAND MONTRÉAL

réduction du déficit actuariel. À ce titre, le produit net de la vente de l'Île Notre-Dame au gouvernement, évalué à 240 millions \$, y sera complètement affecté. Dans cet élan, la Ville de Montréal obtient une solution relativement durable au problème actuariel qui a hanté plus d'un maire à Montréal. Aux yeux de la Chambre, cette vente aura comme impact de freiner le transfert intergénérationnel de la dette actuarielle qu'accusent les régimes de retraite, sous-capitalisés dans le passé. La Ville et les syndicats se responsabilisent ainsi face à leurs erreurs passées. De plus, la stratégie de refinancement du déficit de la Ville aura également comme suite d'amoindrir l'étranglement fiscal que subit la Ville, ainsi que ses citoyens, et cela, bien que les revenus de la Ville ne soient pas très diversifiés. La firme Moody's a justement vu d'un bon œil les choix – saine gestion de la nouvelle ville et contrat de ville – faits par la Ville et a revu à la hausse la cote de crédit de la Ville, ce qui aura un impact positif sur sa capacité fiscale. À cet égard, force est de constater que le contrat de ville commence déjà à avoir des retombées positives.

Efforts d'économie à dégager pour Montréal

À la lecture du contrat de ville, le premier défi sera de nature financière. Dans cet arrangement bipartite, la Ville de Montréal s'engage à une réduction des dépenses et à une amélioration de sa productivité à hauteur de 525 millions \$ sur l'étendue de la période quinquennale. Cela suppose qu'en l'an 1, la Ville s'engage à économiser 35 millions \$ sur son budget. Cette somme sera récurrente pour les quatre années à venir. De plus, une somme de 35 millions annuellement viendra s'ajouter aux sommes déjà dégagées. Pour 2007 seulement, ces économies représenteront 175 millions \$.



Dans les faits, l'essentiel de ces économies se fera à travers la renégociation des conventions collectives qui avait été promise à somme nulle par la Ville avant le budget 2003. À la lumière des chiffres publiés dans le contrat de ville, les efforts d'économie demandés à la Ville peuvent être qualifiés d'énormes. Quand on parle d'une participation gouvernementale dans le contrat de ville totalisant 1,4 milliard \$ sur cinq ans et que, dans les faits, on réalise que les «nouvelles» sommes d'argent ne sont que de 370 millions \$, on peut se demander comment la nouvelle Ville arrivera à dégager des économies de 525 millions \$ sur cinq ans. Dans cette optique, il est d'autant plus urgent de diversifier les sources de revenus, pour qu'ils soient accrus, prévisibles et récurrents.

En tant que citoyens de la Ville de Montréal, nous avons tout lieu de nous poser des questions : dans un contexte de rationalisation des dépenses à hauteur de 525 millions \$, devons-nous nous inquiéter de la qualité des services rendus aux citoyens ? «Pour être qualifiée de succès, cette cure minceur devra être réalisée sans diminuer la qualité des services que reçoivent les citoyens, tant corporatifs que résidentiels. Une diminution de la qualité de vie liée à une offre de services de second niveau ne saurait en rien contribuer au développement économique d'une Métropole de premier plan», a mis en garde le président de la Chambre, monsieur Benoit Labonté, dans le communiqué émis par la Chambre le 30 janvier dernier (www.cmm.qc.ca/asp/index.asp?lang=1&GrSection=2). *

ÉCONOMISTE INVITÉ

Pour un usage éclairé des mécanismes de marché - Étude de cas : Les bons d'éducation



Il peut être avantageux d'introduire des mécanismes de marché dans les secteurs dans lesquels les gouvernements sont actifs.

On pourrait, par exemple, permettre à des firmes privées de concurrencer les fournisseurs du secteur public dans la livraison d'un service. Face à cette concurrence du secteur privé, les fournisseurs du secteur public n'auraient alors d'autres choix que de faire mieux pour survivre.

Si, en première analyse, ce dernier raisonnement est juste, il est tout de même nécessaire de pousser plus loin la réflexion. Examinons par exemple le cas des bons d'éducation, un mécanisme de marché abondamment discuté ces jours-ci.

Comparons le système d'éducation actuel à un système de bons d'éducation dans lequel :

- Les parents recevraient, pour chacun de leurs enfants, un bon d'éducation d'une valeur égale à ce que coûte, en moyenne, un enfant inscrit dans une école québécoise. Les parents pourraient inscrire leurs enfants dans l'école de leur choix;
- Toutes les écoles seraient privées; elles seraient libres de choisir les étudiants selon leurs propres critères et pourraient exiger des frais de scolarité au-delà du montant du bon.

Avantageuse, cette réforme ?

Rien n'est moins clair, et ce, tant au plan de l'efficacité économique que de l'équité.

Ainsi, pour qu'une telle réforme se traduise par des gains d'efficacité, il faudrait qu'à la suite de la réforme, les élèves réussissent aussi bien ou mieux, et ce, pour un niveau de ressources consacrées à l'éducation égal ou inférieur à celui d'avant la réforme. Les promoteurs des bons d'éducation croient que la concurrence accrue entre les écoles se traduirait par de tels gains d'efficacité.

Je doute fort qu'une véritable concurrence puisse exister en éducation. Des études américaines ont démontré que dans le choix de l'école de leur enfant, le facteur déterminant pour les parents est la distance entre l'école et le domicile familial. Il en découle que le nombre d'écoles parmi lesquelles les parents font effectivement un choix est assez petit, limitant d'autant la concurrence entre les écoles. Il est vrai qu'en milieu urbain, il y a une plus grande concentration d'écoles, mais la congestion et l'accroissement du temps de transport qui en résulte font en sorte que peu de parents

choisissent d'envoyer leur enfant à grande distance du domicile familial. Quant à la notion de choix des parents en milieu rural, elle est évidemment toute théorique.

De plus, la concurrence serait bienfaisante si elle conduisait à l'expansion ou à la reproduction des écoles performantes et à l'élimination de celles qui ne le sont pas. Dans la réalité du monde de l'éducation, les écoles performantes n'ont pas intérêt à grossir, car elles pourraient alors avoir à admettre de moins bons élèves. Quant aux écoles moins performantes, du fait que l'école est obligatoire au Québec, leur fermeture est pratiquement exclue.

On ne peut donc pas s'attendre à une forte concurrence entre les écoles. Et la théorie économique nous enseigne qu'en l'absence de concurrence, les firmes exigent des prix trop élevés et restreignent les quantités offertes. En d'autres termes, avec des bons d'éducation, les ressources consacrées à l'éducation augmenteraient (prix trop élevés) et les élèves québécois réussiraient moins bien (restrictions sur les quantités offertes). Un système scolaire privé avec faible concurrence est tout simplement moins efficace qu'un monopole réglementé par l'État, ce dernier modèle correspondant au système actuel.

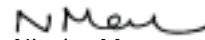
Équité et efficacité

La mise en place de bons d'éducation a d'autres impacts qui pourraient être fâcheux sur le plan de l'efficacité économique. On pense notamment à la répartition des élèves entre les écoles, qu'ils soient de talent ou de milieu socio-économiques différents. Une hétérogénéité dans la répartition est possiblement désirable et un système de bons d'éducation pourrait, au contraire, conduire à une homogénéisation des clientèles dans chacune des écoles.

Les bons d'éducation peuvent aussi être néfastes en termes d'équité. Si des écoles imposent des frais de scolarité au-delà du montant du bon fourni aux parents, elles bénéficieront de ressources plus importantes que d'autres. Si ces écoles sont de surcroît fréquentées par des enfants provenant des milieux plus favorisés, les écarts en termes de réussite scolaire entre les enfants de différents milieux s'accroîtront.

La mise en œuvre de mécanismes de marché n'est donc pas une panacée. Le cas des bons d'éducation l'illustre bien.

Le directeur du CIRPÉE* et professeur,
Département des sciences économiques, UQAM,


Nicolas Marceau

*Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques publiques et l'emploi

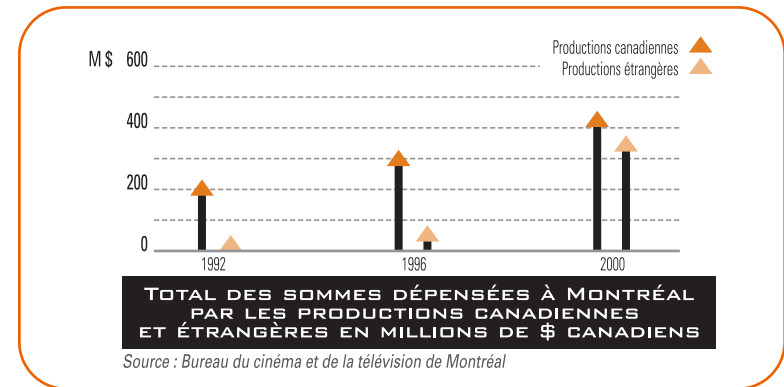
Silence, on tourne !

Depuis quelques années, et cela saute aux yeux quand on parcourt les rues de la ville, Montréal est devenue un haut lieu de la production cinématographique. Favorisée par un taux de change avantageux pour les productions américaines, Montréal est rapidement devenue, au même titre que Toronto et Vancouver, un lieu réputé et recherché où l'on peut trouver une main-d'oeuvre à la fois qualifiée et expérimentée. Un autre avantage qu'offre la Montréal, et qui lui confère un caractère unique en Amérique du Nord, tient au fait que la Métropole possède un double visage : celui d'une ville nord-américaine typique et celui d'une ville européenne, avec tout ce que suppose son indéniable cachet français. Toutefois, l'industrie du cinéma étant très volatile, les tendances apparaissent et disparaissent rapidement. Pour les productions cinématographiques, les questions de budget sont devenues moins pressantes quand il s'est agi de choisir entre tourner au Canada ou aux États-Unis, et la ferveur patriotique – que les attentats du 11 septembre avaient raminée – s'est traduite, dans de nombreux cas, par la décision de garder les productions aux États-Unis. De plus, les tensions engendrées par les divers syndicats de l'industrie qui dénonçaient le volume des « productions extérieures » ont fait monter la pression en faveur d'une chasse-gardée américaine. Après une année 2000 formidable, au cours de laquelle Montréal a accueilli 44 films et téléfilms américains, le Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal a annoncé au début de 2003 qu'aucun projet de production américaine d'importance n'était confirmé. La question qui se pose est de savoir comment préserver toutes les ressources et compétences dont Montréal s'est dotée au cours des dernières années jusqu'à ce que l'activité cinématographique reprenne.

La demande accrue pour les services connexes – requis pour faciliter toute la production qui avait cours – s'est traduite par un foisonnement de nouvelles entreprises. Entre 1996 et 2000, l'emploi dans les services auxiliaires (production, distribution, présentation, postproduction, etc.) a augmenté de 49 %, le nombre d'emplois étant en fait passé de 4 541 à 6 755 au cours de ces années. Bien que le nombre des films tournés à Montréal ait fluctué au fil du temps, il reste que, parallèlement, bon nombre d'entreprises locales ont vu le jour et ont prospéré. Montréal peut offrir tout l'éventail des services dont ont besoin les équipes de production étrangères – maquillage, costumes, studios, équipement – qui peuvent même tout trouver auprès d'un seul fournisseur. L'expertise au sein de l'industrie a augmenté grâce à l'injection de fonds étrangers, et ce phénomène s'est aussi traduit par des productions locales de meilleure qualité.

S'il y a un point qui fait l'unanimité, c'est bien que Montréal soit devenue une ville de production cinématographique très diversifiée. Outre les équipes de tournage, dont la présence n'échappe à personne, Montréal s'est dotée d'installations permanentes. Ainsi, les Laboratoires Technicolor ont construit dans la ville une usine

de traitement des pellicules capable de desservir l'ensemble du marché nord-américain. La construction d'énormes studios permanents sur la rive sud de Montréal, qui a nécessité bien des investissements, est un autre exemple éloquent. Enfin, Téléfilm Canada et l'Office national du film ont leur administration centrale dans la ville, et de nombreuses entreprises d'animation 3-D et d'effets spéciaux ont leur siège un peu partout sur l'île.



Mais la question demeure : quelle sera la place de Montréal à la longue ? L'année 2000 était-elle exceptionnelle ? Peut-on penser que la situation actuelle n'est que temporaire et que lorsque les budgets des tournages seront plus serrés, les productions pourront reprendre la route du Nord ? Tout changement négatif dans le nombre de productions engendre des difficultés dans le secteur des services connexes. En général, toutefois, les services qui survivent à un ralentissement de l'activité, comme c'est le cas actuellement, sont normalement les plus compétents et les plus avertis, ce qui veut dire que la réputation des services entourant les productions cinématographiques offerts dans la région de Montréal sera en fait rehaussée à court terme, sous réserve que ces entreprises demeurent viables. Par ailleurs, il importe de garder à l'esprit que les productions locales, qui ont aussi augmenté en raison du large bassin de travailleurs qualifiés, représentaient près de 70 % des dollars engloutis dans l'industrie cinématographique dans la région de Montréal en 2001. Il est possible que l'élément « productions étrangères » de l'industrie cinématographique de Montréal soit temporairement devenue un « fondu au noir »... mais en ce qui concerne la stabilité générale de l'industrie, on peut croire que le rideau va se lever sur un nouvel acte. *

Par Michael Yake



Développement économique Canada pour les régions du Québec

Canada Economic Development for Quebec Regions

Bureau d'Affaires de l'Île-de-Montréal

(514) 283-2500

www.dec-ced.gc.ca / montreal@dec-ced.gc.ca